

DISPOSITIF

« BOOST »



QU'EST CE QUE C'EST ?

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner des artistes émergents de la scène des Musiques Actuelles aspirant à la professionnalisation. Il est piloté par le **Rocksane**, le **Sans Réserve** et l'**Agence Culturelle Départementale** et doit permettre de soutenir un ou deux groupes par an. Le **dispositif Boost** propose aux groupes sélectionnés de travailler à leur émergence en s'appuyant sur 4 axes : la formation, l'accueil en résidence, le conseil administratif et juridique, le soutien en communication.

ACCOMPAGNEMENT

Axes possibles d'accompagnement :

Accueil en résidence, aide à la diffusion, aide à la structuration, soutien à la communication

Chaque projet répondant à des problématiques et des enjeux différents, les axes d'accompagnement seront choisis en fonction des besoins du groupe.

Adresses d'envoi :

delphine@sans-reserve.org
overlook@wanadoo.fr
m.jacobs@culturedordogne.fr

Renseignements :

05 53 06 40 37 (Agence Culturelle)

CRITERES D'ELIGIBILITE

- ⇒ Vous êtes musicien ou un groupe de musiques actuelles
- ⇒ Vous résidez en Dordogne
- ⇒ Vous avez enregistré au moins 3 titres et/ou donné au moins 5 concerts
- ⇒ Vous avez un répertoire constitué de compositions originales
- ⇒ Vous avez un projet visant à la professionnalisation
- ⇒ Vous acceptez de participer à un diagnostic partagé de votre projet

DEPOT DES CANDIDATURES

Dépôt des dossiers de candidature en numérique avant le **16 mai 2023**.

Devront y figurer :

- ⇒ Une présentation du groupe et de ses membres (CV des artistes, présentation et historique du groupe, présentation de l'association si elle existe)
- ⇒ 3 titres audio et/ou vidéo
- ⇒ Un projet de développement avec identification des besoins

Les dossiers seront étudiés et sélectionnés par un jury composé de représentants de festivals ou de structures inscrites dans les réseaux de diffusion régionaux, du Rocksane, du Sans-Réserve et l'Agence Culturelle Départementale.